

N°1239

du 14
JUN 2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P3 Nouveau code des investissements / Avec des avantages proportionnels

Le Togo désormais divisé en 5 zones d'implantation des entreprises

P7 Prévues pour augmenter la fourniture électrique de 165 MW

La centrale thermique
Kékéli Efficient Power
opérationnelle dans 20 mois

P6 Produire 200.000 tonnes de coton-graine à l'horizon 2020

Les journalistes associés
à la visibilité de la filière
et à l'atteinte du PND

P3 **Effectivité du forum Togo-Union européenne**

Le 1^{er} pari gagné dans la réussite du PND

*«Désormais, avec le PND, nous voulons faire plus et mieux», promet Faure Gnassingbé

P2 Locales du 30 juin 2019

Top donné pour la campagne électorale

P3 Ouverture du capital de Togocom

Cina Lawson annonce la fin de
l'opération pour novembre 2019

P4 Pour promouvoir l'accès à l'énergie durable au Togo

Une centaine d'acteurs privés et
publics en atelier Off-Grid B2B



Le président Faure Gnassingbé à l'ouverture du Forum Togo-UE

P4 Renforcer la gouvernance universitaire, le digital et l'intelligence artificielle, la production et l'utilisation du savoir...

Le Système des Nations unies et
les Universités publiques du
Togo désormais en partenariat
pour accompagner le PND

P4 A Lomé mercredi, en marge du 1^{er} Forum économique Togo-Union européenne

Les producteurs, transformateurs
et exportateurs togolais outillés sur
les conditions d'exportation vers l'UE
et les opportunités de financements

Locales du 30 juin 2019

Top donné pour la campagne électorale

La campagne pour les élections municipales du 30 Juin prochain débute ce vendredi 14 juin 2019 à partir de 00 heure. L'ouverture de cette campagne a été donnée hier par le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante, CENI, M. Tchambakou Ayassor. Elle durera deux semaines. Le président la veut apaisée et dépourvue de toute animosité. Voici l'appel du président

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE (CENI) AUX CANDIDATES ET CANDIDATS AUX ELECTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX, SCRUTIN DU 30 JUIN 2019

Mesdames et Messieurs les candidates et candidats aux élections des conseillers municipaux,

Le 05 juin 2019, la Cour suprême a validé vos candidatures pour les élections des conseillers municipaux le 30 juin 2019. Au total, 565 listes sur 643 sont retenues pour l'élection de 1527 conseillers municipaux sur l'ensemble du territoire national. A cet égard, je voudrais, au nom de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), vous adresser mes vives félicitations.

Concitoyennes, Concitoyens, Dès l'entame de notre prise de fonction, nous avons mis un point d'honneur à organiser des élections municipales à la satisfaction de tous, trente-deux ans après le dernier scrutin du genre.

Cette posture, vous conviendrez avec nous, est dictée par le fait que

la CENI est une institution au cœur du système électoral togolais qui consacre l'élection comme principe et mode de dévolution du pouvoir d'Etat à divers échelons, en l'occurrence celui des collectivités territoriales.

Mesdames et Messieurs les candidates et candidats,

Les élections des conseillers municipaux du 30 juin 2019 seront précédées, comme il est de tradition, par une campagne électorale conformément aux dispositions de l'article 68 du code électoral et du décret N°2019-072/PR du 07 mai 2019. En effet, cette campagne s'ouvre demain vendredi 14 juin 2019 à 00 heure 00 pour s'achever le vendredi 28 juin 2019 à 23H59.

Ce faisant, pendant quinze jours, les candidats issus par listes des partis politiques, des regroupements de partis politiques et des groupes de

candidats indépendants sillonneront les communes où ils sont en lice pour les élections des conseillers municipaux, en vue de convaincre l'électeur. Cette opération de charme est un moment déterminant, voire crucial pour notre pays dans sa ferme volonté de poursuivre le raffermissement de ses acquis démocratiques et du consensus des acteurs politiques autour des valeurs à dimensions politique et sociale qui font la fierté de notre peuple, au plan national et local.

Ainsi, par ma voix, la CENI tient à rappeler particulièrement aux entités en compétition électorale, la nécessité, entre autres, de ne prendre aucune liberté, c'est-à-dire de tenir pour de rigueur l'observation des principes de respect mutuel, de courtoisie, de tolérance, de non-violence et du vivre ensemble. Il est de notre devoir à tous de faire en sorte que



M. Tchambakou Ayassor, Président de la CENI

les élections municipales du 30 juin 2019 soient une opportunité pour conforter, malgré nos divergences notamment politiques, la richesse de notre diversité à bien des égards ainsi que la stabilité et la paix sociale chères à notre pays. Ayons donc tous un comportement citoyen afin de pouvoir créer des espaces de liberté de choix pour garantir un scrutin libre et transparent. Aussi, j'en appelle au sens élevé de responsabilité des candidates et des candidats, qui doivent inscrire toutes leurs activités de campagne dans le respect strict de la loi électorale, en observant entre autres, les dispositions des articles 67, 71 et 72 du code électoral, qui stipu-

lent, je cite:

Article 67 : Les partis politiques reconnus conformément aux dispositions de la charte des partis politiques, ainsi que les candidats indépendants, sont seuls autorisés à organiser des réunions électorales.

Article 71 : Les réunions électorales ne peuvent être tenues sur la voie publique. Elles sont interdites entre vingt-deux (22) heures et six

(06) heures du matin. La déclaration doit en être faite au préfet ou au maire au moins 24 heures à l'avance, en leur cabinet, par écrit et au cours des heures légales d'ouverture des services administratifs.

Article 72 : Pendant la durée de la campagne électorale, sont interdites :

- les pratiques publicitaires à caractère commercial par la voie de presse, de radiodiffusion et de télévision, les dons et libéralités en argent ou en nature à des fins de propagande pour influencer ou tenter d'influencer le vote ;

- l'utilisation des biens ou moyens d'une personne morale de droit public, d'une institution ou organisme public aux mêmes fins. Fin de citation.

Sur ce, Mesdames et Messieurs les candidates et candidats, je vous souhaite, à toutes et à tous bonne chance et que le meilleur gagne.

Que Dieu bénisse le Togo.

Concert

Le projet Emidy ou l'hommage au premier violoncelliste noir

Ce samedi soir, l'Institut Français de Lomé accueille un spectacle particulier en son genre. Il s'agit d'un spectacle pluridisciplinaire inspiré de la destinée hors du commun de Joseph Antonio Emidy (1775-1835), premier compositeur noir en Occident. Le projet Emidy est donc une création pour rendre hommage au musicien. Il est dirigé par le compositeur et multi-instrumentiste anglo-nigérien Tunde Jegede, qui mêle vidéo, danse, musique et textes pour nous conter la vie extraordinaire de ce guinéen réduit en esclavage au Brésil. The Emidy Project illustre l'itinéraire d'une vie exceptionnelle, celle s'un surhomme, de surcroît artiste et musicien qui au XVIII^e et au début de la période romantique, éclaire l'odyssée humaine, en dépassant sa première condition d'esclave : Joseph Antonio Emidy, fut ensuite, violoniste renommé, professeur, chef d'orchestre et compositeur.

Né en Guinée en 1775, Joseph Antonio Emidy fut capturé par des commerçants portugais, pour être expédié au Brésil, et travailler dans les plantations de café. Remarqué

très jeune pour son talent de violoniste, il fut alors vendu à la Cour Portugaise pour travailler à l'Opéra de Lisbonne avant d'être enlevé par les marins britanniques pendant les guerres Napoléoniennes. Au cours des années suivantes, il traversa le



monde, employé sur le navire du célèbre Amiral de Nombri, le capitaine Fellow, avant d'être libéré à Falmouth en 1799. Il s'installe alors dans les Comouailles (Angleterre) et gagne sa vie comme violoniste et enseignant, et compose en parallèle musique de

chambre, concertos et symphonie. Il deviendra directeur de l'Orchestre de Truro, capitale des Comouailles et une des figures musicales les plus remarquables du début du XIX^e siècle. Père de cinq enfants, il meurt à Truro le 23 avril 1835 et constitue

bleau de la confrontation des mondes et des cultures, de l'esclavage et du racisme, à travers la danse, la vidéo et les musiques tant "savantes" que traditionnelles. Chant, cordes, kora, vihuela, arpeggione, percussions, traverso, contrebasse... dessinent l'univers sonore du spectacle.

Nouvelle création de Tunde Jegede, the Emidy Project a été labellisée par l'UNESCO au sein du programme "route de l'esclave" pour son message humanitaire et universel.

Tunde Jegede - compositions, kora, violoncelle | Diana Baroni - chant, traverso | Rafael Guel Frias - vihuela, flûtes, percussions | Simon Drappier - arpeggione (guitare d'amour) | Shane "Ishimwa" Muhimanyi - danse | Sunara Begum - création vidéo | Arthur Daygue - régie son & lumière.

Information pratiques :
Lieu : Institut Français de Togo
Date et heure : Samedi 15 juin 2019, à partir de 20h
Entrée : 2.000 FCFA - 3.000 FCFA | Prévente : 1.500 FCFA

Histoire

L'historienne allemande qui mentait sur ses origines juives

Ce n'est vraiment pas une exception, mais ça commence à faire beaucoup. Des personnes de race blanche qui se créent une destinée afro-descendante. On en trouve. Mais c'est la première fois qu'on trouve une grande figure universitaire très connue pour ses écrits, mentir sur ses origines. L'Allemande Marie Sophie Hingst crée un précédent dans le monde universitaire.

Une enquête du Spiegel a permis de confondre l'Allemande Marie Sophie Hingst, dont les mensonges se sont étalés sur plusieurs années et dont le blog avait été plusieurs fois récompensé.

Dans le monde de Marie Sophie Hingst, raconte l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, sa grand-mère, juive, était une victime de l'Holocauste,

comme son arrière-grand-mère dont le nom de jeune fille était Cohen, et comme 20 autres personnes pour lesquelles, en se basant sur ses travaux d'historienne, elle a rempli des formulaires auprès du mémorial de Yad Vashem de Jérusalem, afin que l'institution les répertorie en tant que victimes. Dans la réalité, Marie Sophie Hingst, 31 ans, historienne mais

aussi blogueuse, a été récompensée du titre de Blogueuse de l'année 2017 par Gloden Bloggers. Elle a également reçu le prix «Futur de l'Europe» du Financial Times et a prononcé, lors de la cérémonie, un discours bouleversant sur la tragédie qui a frappé sa famille. Un discours «longuement et bruyamment applaudi», ajoute le Spiegel.

AZIMUTS INFOS

De la chimie prébiotique à la vie sur Terre

Deux petites biomolécules... Une eau riche en fer... C'est ce qu'il a suffi à des chercheurs de l'université de Strasbourg pour former, en quelques heures, un ensemble de biomolécules, sans aucune activité enzymatique. Un réseau dynamique de réactions chimiques proche de ce que l'on retrouve aujourd'hui dans le vivant.

La biochimie s'organise autour de cinq précurseurs métaboliques universels. Un peu comme le trafic du métro parisien s'articule autour de quelques grandes stations. Mais les chercheurs ignorent pourquoi la vie utilise justement les molécules et les réactions chimiques dont elle se sert parmi une large palette pourtant à sa disposition. "Nous avons mélangé du glyoxylate et du pyruvate dans de l'eau chaude riche en fer. L'opération a donné naissance à un réseau de réactions comprenant plus de 20 intermédiaires biologiques, y compris des intermédiaires de la taille de six atomes de carbone", explique Kamila Muchowska, chercheur à l'université de Strasbourg.

Le lien entre chimie et biologie

Et les chercheurs ont, non seulement, pu observer que la complexité de ce réseau augmente avec le temps mais que, à l'image de ce que sait faire la vie, il réduit également les intermédiaires en CO₂. "Le système chimique que nous avons obtenu ressemble conceptuellement à la fonction de l'anabolisme et du catabolisme biologiques", rapporte Joseph Moran, le responsable de l'équipe.

Lorsque les chercheurs ont enrichi leur expérience avec de l'hydroxylamine et du fer métallique, le réseau s'est mis à produire des acides aminés biologiques, au nombre de quatre. De là à penser que ce type de métabolisme chimique a pu construire les précurseurs des cycles biologiques, avant même que n'existent l'ATP et les enzymes, il n'y a qu'un pas. Un pas que les chercheurs strasbourgeois semblent prêts à franchir.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Effectivité du forum Togo-Union européenne

Le 1^{er} pari gagné dans la réussite du PND*«*Désormais, avec le PND, nous voulons faire plus et mieux*», promet Faure Gnassingbé

Late Pater

Le premier forum économique Togo-Union européenne, vu par le président togolais comme «*la meilleure traduction de la convergence de vues entre la Commission européenne et le gouvernement togolais*», a réellement débuté hier 13 juin 2019 à Lomé et sera clôturé ce 14 juin. Déjà, en attendant les retombées chiffrées ou quantifiables, les officiels togolais y voient une réussite au vu de la mobilisation nationale et internationale autour de l'événement.

Faure Gnassingbé est resté dans le principal sujet qui fonde la démarche : le plan national de développement (PND 2018-2022). «*Depuis quelques années, nous avons eu recours à l'investissement public pour répondre à nos objectifs de moder-*



Le président Faure Gnassingbé lors du discours de l'ouverture du Forum Togo-UE

nancer les grands projets à fort potentiel de création d'emplois préalablement identifiés. «*Cette action concertée pour stimuler l'investissement privé nous semble être la réponse la plus adéquate aux grands défis contemporains*», a-t-il martelé. Encore que, pour lui, ce «*partenariat doit*

s'agissant de nos pays, la perception du risque dépasse la réalité. Je voudrais donc profiter de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour en appeler à une véritable réflexion dans le sens d'une meilleure compréhension par nos partenaires des contextes locaux en Afrique», a-t-il



Vues de l'assistance à la cérémonie d'ouverture

nisation de l'économie, avec un accent sur la réhabilitation de nos infrastructures. Désormais, avec le PND, nous voulons faire plus et mieux, en nous tournant vers le secteur privé dont les leviers restent - en définitive - plus efficaces pour soutenir le développement des secteurs porteurs», a indiqué le président togolais en ouverture des travaux. Et de poursuivre qu'il s'agit là d'un pari, celui de miser sur l'investissement privé national et international pour fi-

tendre constamment à faire de l'inclusion sociale et de la prospérité partagée les meilleurs remparts à l'insécurité et à l'instabilité qui émergent comme les pires formes de menaces à la paix mondiale».

Le Togo est aussi conscient du regard parfois excessif que jette l'extérieur sur le continent africain. Lequel regard freine souvent la décision d'investir. Selon Faure Gnassingbé, le forum de Lomé doit y réfléchir. «*Nous avons souvent le sentiment que*

lancé aux participants. Car, dans la réalité actuelle, le continent africain «*représente un potentiel important de retour à la croissance pour les entreprises*». Même si, il est vrai, «*il y a des progrès à faire dans ce sens*». «*Les présentes assises sont donc une occasion privilégiée d'apprécier davantage nos potentialités et de traduire les opportunités en contrats et mieux en projets. En somme un partenariat gagnant-gagnant*», conclut M. Gnassingbé.

Ouverture du capital de Togocom

Cina Lawson annonce la fin de l'opération pour novembre 2019

Le 13 juillet 2017, l'initiative est prise de créer TOGOCOM, une holding qui rassemble Togo Télécom et Togo Cellulaire, les deux opérateurs historiques de la téléphonie fixe et mobile. Le 3 octobre 2018, le gouvernement autorise le transfert au secteur privé d'une participation de l'Etat au capital de la société Holding Togolaise des Communications Electroniques (TOGOCOM). Il disait : «*cette décision obéit à une cohérence stratégique*», face à la forte demande des consommateurs d'accessibilité à des services d'excellence qualité et à bas prix très compétitifs sur toute l'étendue du territoire. Selon le communiqué officiel, l'ouverture du capital devrait permettre à TOGOCOM de se doter des moyens nécessaires à la réalisation de ses ambitions. Elle lui permet ainsi de consolider sa capacité d'investissement et de bénéficier des dernières innovations en matière de TIC pour développer de nouveaux segments de croissance. Les objectifs visés de modernisation

des infrastructures réseaux et de diversification des offres fixe et mobile grâce à l'internet très haut débit à travers la fibre optique s'inscrivent dans le processus de transformation du groupe initié depuis 2015.

Le confrère en ligne *autogo.com* rappelle que, depuis le 6 décembre 2018, le dossier d'appel d'offres international a été validé, ouvrant ainsi la phase de soumission des dossiers en cours. Et de poursuivre en citant la ministre des Postes, de l'économie numérique et des innovations technologiques, Cina Lawson : «*l'ouverture du capital de TOGOCOM s'inscrit dans notre volonté de devenir un hub technologique d'ici à 2030. L'Etat veut accroître l'innovation et donner un nouveau souffle à l'entreprise. Le partenaire stratégique choisi devra mettre à la disposition de TOGOCOM son savoir-faire et son expertise technique afin d'assurer le respect du cahier des charges de Togo Cellulaire et de Togo Télécom, ainsi que des standards*

internationaux. Nous espérons boucler l'opération d'ici à la fin du troisième trimestre 2019». Entre-temps, après l'examen des dossiers, l'Etat signera un pacte d'actionnaires avec celui qui aura présenté la meilleure offre.

A rappeler que TOGOCOM, la société mère, est dotée d'un capital social d'un milliard de francs Cfa. Elle est garante de l'efficacité du groupe dont elle définit la stratégie. A ce titre, elle fixe les objectifs et contrôle les résultats des trois filiales qu'elle détient à 100% : Togo InfraCom pour le volet Infrastructure, Togo ServiceCom pour le volet Service et Togo InstalCom pour le volet Installation et support à la maintenance. Chacune de ces filiales est dotée d'un capital social de 500 millions de francs Cfa. Le confrère mentionne que TOGOCOM, c'est 120 milliards de francs Cfa de chiffre d'affaires, plus de 1.400 agents et plus de 3,4 millions d'utilisateurs de téléphonie mobile.

Nouveau code des investissements / Avec des avantages proportionnels

Le Togo désormais divisé en 5 zones d'implantation des entreprises

Late Pater

Sans avoir été véritablement mis en œuvre depuis 2012, en raison de la non-opérationnalisation de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF), le cadre juridique des investissements vient d'être refondu avec le vote de la loi portant code des investissements en République togolaise, ce 11 juin 2019. La loi du 20 janvier 2012 portant code des investissements est ainsi abrogée, ensemble avec les dispositions contraires de la loi du 24 juin 2011 portant statut de zone franche industrielle dès la mise en place de l'Agence de promotion des investissements au Togo. Le nouveau code crée, sur le territoire togolais, cinq zones d'implantation des entreprises que sont zone 1 : région Maritime limitée à Lomé, la préfecture du Golfe et celle d'Agoué-Nyivé ; zone 2 : région des Plateaux et les autres préfectures de la région Maritime ne faisant pas partie de la zone 1 ; zone 3 : région Centrale ; zone 4 : région de la Kara ; et zone 5 : région des Savanes. «*Ce découpage ne tient pas compte de la surface des régions mais du développement économique équilibré des régions*», précise le gouvernement devant les députés.

Sont considérées comme implantées dans une zone, les entreprises agréées dont au moins 80% du personnel travaillent dans ladite zone au titre du programme d'investissement. Dans le cas où l'entreprise a opté pour le crédit d'impôt reportable non remboursable proportionnel au montant de l'investissement, le taux proportionnel du crédit d'impôt reportable non remboursable à l'investissement est de quinze pour cent (15%) de l'investissement effectivement réalisé dans le cadre du programme d'investissement pour les entreprises implantées en zone 1. Ce taux est porté à vingt-deux virgule cinq pour cent (22,5%) pour les entreprises implantées en zone 2 ou zone 3 et à trente pour cent (30%) pour les entreprises implantées en zone 4 ou zone 5. Dans le cas où l'entreprise a opté pour le crédit d'impôt reportable non remboursable proportionnel au nombre d'emplois, le montant forfaitaire par emploi, par année complète pour chacune des cinq années à compter de l'octroi de l'agrément du crédit d'impôt reportable non remboursable à l'investissement, est de deux cent quarante mille (240.000) francs Cfa pour les entreprises implantées en zone 1. Ce montant est porté à trois cent soixante mille (360.000) francs Cfa pour les entreprises implantées en zone 2 ou zone 3 et à quatre cent quatre-vingt mille (480.000) francs Cfa pour les entreprises implantées en zone 4 ou zone 5. C'est la politique innovante du recours à des incitations proportionnelles à l'importance des investissements, à l'amélioration des incitations fiscales suivant les zones d'im-

plantation des entreprises, au statut du siège des holdings du siège régional d'entreprise internationale ou leurs centres opérationnels, à la limitation des exonérations sur les droits, taxes et impôts indirects ou les impôts perçus au cordon douanier sur une durée de cinq ans, à la redéfinition des seuils minimums de réinvestissement, et à la fusion des régimes d'agrément et de déclaration que veut désormais appliquer le gouvernement togolais. Avec le Plan national de développement (PND 2018-2022) dans chaque incantation prononcée.

En plus, toute entreprise agréée bénéficiera d'un crédit d'impôt reportable non remboursable à la formation à hauteur de dix pour cent (10%) des dépenses engagées,



Des députés en séance plénière

à compter de la date de délivrance de l'agrément et pendant une période égale à cinq périodes de douze mois à compter de cette date, dans les actions de formation à destination du personnel togolais. La nature des formations donnant lieu à ce crédit d'impôt et les dépenses prises en compte pour le calcul de celui-ci seront fixées par décret. Ce crédit à la formation peut être utilisé au titre de l'exercice fiscal au cours duquel l'entreprise a exposé une dépense de formation éligible et admise en déduction de son bénéfice imposable. Il est imputé d'abord sur les sommes dues par l'entreprise au titre de la patente puis, en cas d'excédent, sur les sommes dues par l'entreprise au titre de l'impôt sur le résultat des entreprises. Il est porté à quinze pour cent (15%) des dépenses engagées pour les entreprises de la zone 2 ou zone 3 et à vingt pour cent (20%) pour celles de la zone 4 ou zone 5. Le crédit d'impôt reportable non remboursable excédentaire s'impute, le cas échéant, sur les sommes dues par l'entreprise au titre de l'impôt minimum forfaitaire. Il est reporté sur le ou les exercices fiscaux suivants et utilisé dans les mêmes conditions s'il n'a pu être imputé au titre d'un exercice fiscal.

Pour obtenir le statut de holding, de siège régional ou de centre opérationnel d'entreprise internationale établi au Togo, et jouir des mêmes innovations, l'entreprise est tenue d'exercer au Togo, au bénéfice d'autres sociétés dont le siège est situé hors du Togo, au moins un des services suivants : administration générale, planification et coordination, services de gestion financière,

achats de matières premières ou composants, centralisation des opérations ; et d'effectuer des transactions financières internationales d'au moins 2,500 milliards de francs Cfa par an à travers une banque commerciale agréée au Togo ou effectuer des dépenses d'au moins 500 millions de francs Cfa par an au Togo.

Tous ces crédits sont donc remboursables sur impôts directs.

Parallèlement, les entreprises agréées implantées dans les zones 2 à 5 seront exonérées de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties au titre de l'exercice fiscal au cours duquel l'agrément a été délivré à l'entreprise et pour une durée égale à cinq périodes de douze mois à compter de la date d'obtention de cette décision d'agrément.

«*Cette discrimination proportionnelle des taux d'exonération en fonction des zones d'implantation est en elle-même une forme d'incitation*», dit-on.

Dans tous les cas, la condition pour bénéficier des nouveaux avantages est d'avoir un programme d'investissement supérieur ou égal à cinquante millions de francs Cfa pour une entreprise nouvelle ou investis dans des moyens matériels ou d'équipements impliquant l'extension d'une entreprise existante. Le gouvernement ne voit pas dans ces incitations des pertes de recettes fiscales, mais plutôt une occasion pour «*l'administration et l'investisseur de connaître à l'avance l'enveloppe du crédit d'impôt accordé dans le cadre de son investissement contrairement à l'ancien code*». A travers ce seuil minimum fixé, «*l'objectif visé est de prendre en compte les petites et moyennes entreprises et favoriser leur émergence*», ajoute-t-il.

Pour tout surveiller, les entreprises bénéficiant des nouveaux avantages et mesures incitatives sont soumises au contrôle de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF) et des administrations publiques compétentes. Ce contrôle peut emporter des sanctions. Et les entreprises qui bénéficient déjà de mesures particulières de faveur ou des conventions particulières d'investissement avant le nouveau code continueront d'en jouir jusqu'à expiration de la durée légale desdits avantages et garanties. A moins qu'elles expriment le souhait de profiter plutôt du nouveau cadre juridique. L'agrément, lui, est réputé

(suite à la page 4)

Les producteurs, transformateurs et exportateurs togolais outillés sur les conditions d'exportation vers l'UE et les opportunités de financements

Jean AFOLABI

Le secteur agricole est la principale source de richesse et de création d'emplois pour l'économie togolaise malgré un accès limité au marché international. Conscient de l'énorme potentiel du marché européen pour les produits agricoles mais aussi des exigences liées à l'accessibilité de ce marché, le ministère de l'Agriculture, de la production animale et halieutique (MAPAH), en collaboration avec l'Union européenne, a organisé, le mercredi 12 juin à Lomé, une conférence-débat sur les conditions d'exportation des produits agricoles et agroalimentaires sur le marché européen et les opportunités de financement pour les investissements dans le secteur.

Cette conférence-débat a rassemblé 200 producteurs, transformateurs et exportateurs togolais, et organisée en marge du Premier Forum Economique Togo-Union européenne qui se déroule à Lomé depuis hier jeudi. Officiellement, elle a pour but d'outiller les producteurs, transformateurs et exportateurs togolais des produits agricoles et agroalimentaires à pouvoir mieux saisir l'opportunité

offerte par le forum pour exporter vers les Etats de l'Union européenne. Plus spécifiquement, elle a permis de présenter : les exigences en termes de normes sanitaires et phytosanitaires et de traçabilité pour l'exportation des produits agricoles et agroalimentaires vers le marché de l'Union européenne ; les opportunités d'appui technique et de financement des chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires.

Afin d'augmenter la production agricole et d'encourager l'émergence des agro-industries pour créer le maximum d'emplois et de richesse, le Togo ambitionne de développer des pôles de transformation agricole dans le cadre de son Plan National de Développement 2018-2022. Il s'est également doté à cet effet d'un Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) basé sur le partage des risques. Le MIFA développe une approche centrée sur la structuration de la demande à partir du marché, l'organisation des chaînes de valeurs agricoles, l'amélioration du financement, l'assurance agricole et le partage de risques.

Pour le ministre de l'Agriculture, de la production animale et halieutique, Noël Koutéra Bataka, «cet atelier est une excellente occasion pour les

acteurs du secteur agricole. L'Union européenne est l'un des principaux débouchés des produits agricoles togolais et les changements intervenus tout récemment dans la réglementation sur les normes des produits agricoles dans l'Union européenne constituent un grand défi pour les producteurs. Nous avons été saisis tout récemment d'une alerte sur la présence de traces de produits prohibés dans des aliments à base d'huile rouge du Togo. C'est dire l'importance que revêt la connaissance des conditions d'exportation pour garantir de bonnes relations commerciales avec l'UE».

D'après Vincent Vire, Chef de Coopération de la Délégation de l'Union européenne au Togo, «cet événement rentre dans le cadre de l'Alliance Afrique-Europe pour des investissements et des emplois durables dévoilée par le Président de la Commission européenne en septembre 2018. Cette nouvelle Alliance vise à renforcer le partenariat économique et commercial entre l'Europe et l'Afrique, et cela passe évidemment par une bonne maîtrise des normes d'importation de l'UE afin d'augmenter les exportations du Togo vers l'Europe».

Le B2B offert a donné aux participants la possibilité de rencontrer des partenaires commerciaux actifs sur le marché hors réseau au Togo et a identifié les opportunités d'affaires lors de réunions B2B en face à face. Pour Dr. Markus Wagner, Directeur résident, GIZ au Togo : «Nous sommes particulièrement heureux d'offrir une opportunité B2B avec cet événement, car dans le cas du Togo, l'implication du secteur privé dans l'atteinte de ses objectifs dans le cadre du PND et des ODD, suscite énormément d'intérêt au niveau national et international. C'est l'opportunité parfaite de se connecter entre entreprises locales et internationales, financiers,

Renforcer la gouvernance universitaire, le digital et l'intelligence artificielle, la production et l'utilisation du savoir...

Le Système des Nations unies et les Universités publiques du Togo désormais en partenariat pour accompagner le PND

Jean AFOLABI

Par une convention de partenariat, à Lomé le mardi 11 juin 2019 pour une période de quatre (4) ans, les Universités Publiques du Togo (UPT, Lomé et Kara) et le Système des Nations Unies (SNU), à travers ses agences résidentes et non résidentes – UNICEF, UNFPA, UNREC, UNHCR, OIM ONUDI, UNESCO, OIT, FAO, PAM, PNUD, OMS, ONUSIDA –, conviennent de travailler ensemble pour appuyer la mise en œuvre du Plan National de Développement du Togo (PND) et accélérer la réalisation des Objectifs de Développement durable (ODD) dans le pays. Les protocoles d'accord ont été signés par Damien Mama, Coordonnateur Président du Système des Nations Unies au Togo, le Professeur Dodzi Komla Kokoroko, président de l'Université de Lomé, et le Professeur Komla Sanda, président de l'Université de Kara. La cérémonie a été présidée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Professeur Koffi Akpagana, en présence des Chefs d'Agences du Système des Nations Unies au Togo.

Cet accord de partenariat, conclu pour une période qui court de 2019



à 2022, correspond au cycle de programmation du SNU. L'objectif est de favoriser l'engagement des institutions onusiennes aux côtés des Universités publiques du Togo pour la réalisation de leurs ambitions. Les signataires, souligne-t-on officiellement, souhaitent créer un cadre de coopération visant à renforcer la gouvernance universitaire, le digital et l'intelligence artificielle, la production et l'utilisation du savoir y compris les études et recherches approfondies en vue de soutenir les actions de développement du Togo.

Pour atteindre ces objectifs, les nouveaux partenaires entendent : (i) soutenir les actions destinées à développer des orientations stratégiques appropriées en matière de formation et de recherche, de prospec-

tive et d'évaluation du développement ; (ii) assurer aux étudiants sélectionnés dans des conditions définies de concert avec les UPT, des formations postuniversitaires adaptées au marché du travail (telles que des programmes d'études destinés aux diplômés, des formations spécialisées portant sur les pratiques et les solutions plutôt que sur les disciplines traditionnellement enseignées dans les universités) ; (iii) collaborer pour la production, la transmission et le partage du savoir y compris la conception de curricula et de programmes intégrés et adaptés aux besoins du Togo ; (iv) encourager la recherche et les découvertes à travers le renforcement des capacités des structures de recherche et des laboratoires universitaires ; (v) soutenir la création des cours en ligne et des universités virtuelles pour faire face au défi de la massification dans l'enseignement supérieur tout en améliorant sa qualité ; (vi) créer un cadre de communication, de documentation et de partage de bonnes pratiques et de connaissances, de diffusion d'innovations et de nouvelles découvertes scientifiques et technologiques ; (vii) renforcer les compétences des étudiants en leadership (en matière de prévention des infections à VIH/IST et les grossesses non désirées), et leur aptitude à travailler dans un cadre qui permette de concrétiser les droits humains et l'égalité des sexes ; (viii) renforcer le dialogue et la collaboration entre les UPT et l'environnement socioéconomique ainsi que les collectivités territoriales pour une meilleure intégration professionnelle des jeunes diplômés ; (ix) développer la culture d'entreprenariat et soutenir la création des start-up ; (x) encourager l'ouverture du monde universitaire sur la progression vers l'atteinte des ODD, les actions du SNU et la collaboration avec la société civile et le secteur privé.

L'initiative œuvre également à la mise en place d'un cadre de communication, de documentation et de partage de bonnes pratiques visant à mieux associer le monde universitaire aux initiatives de promotion et de réalisation des objectifs de développement durable, en collaboration avec la société civile et le secteur privé. La gestion des interventions liées à ladite convention sera assurée par un comité de pilotage qui se réunira deux fois par an afin de faire le point des réalisations et de réorienter les actions.

Pour promouvoir l'accès à l'énergie durable au Togo

Une centaine d'acteurs privés et publics en atelier Off-Grid B2B

Jean AFOLABI

Des acteurs privés et publics ont participé, mercredi à Lomé, à l'Atelier Off-Grid B2B organisé en marge de premier forum économique Togo-Union européenne pour échanger autour de la problématique de l'accès à l'énergie durable. Conscient de l'énorme potentiel que représentent les solutions hors réseau pour améliorer l'accès à l'énergie, conformément à la stratégie d'électrification 2030 du Togo, l'Alliance pour l'Électrification Rurale (ARE) a co-organisé l'Atelier Off-Grid B2B Togo avec la Délégation de l'Union européenne au Togo (DUE), la Coopération allemande au Togo (mise en œuvre par la GIZ) et le Ministère des Mines et des Énergies du Togo.

L'atelier, d'après l'Union européenne, a attiré plus d'une centaine de participants, et a pour objectif de réunir des acteurs des secteurs hors réseau et mini réseau du marché togolais. Les participants étaient principalement des représentants du secteur privé national et international, des développeurs de projets, des investisseurs et des fournisseurs de technologie, ainsi que des responsables du secteur public togolais et des partenaires au développement. Pour Bruno Hanses, Chargé d'affaires a.i. de la Délégation de l'Union européenne au Togo, «le développement des énergies renouvelables constitue une priorité

absolue pour l'Union européenne, car c'est le seul moyen de répondre aux besoins des populations rurales dans les pays en voie de développement tout en continuant à lutter contre les changements climatiques».

Bien que le taux d'accès à l'énergie au Togo se soit amélioré récemment, les disparités entre zones urbaines et rurales demeurent aiguës, avec un taux de 87% dans les grandes villes contre 7% dans les zones rurales (BAD, 2016). «L'énergie n'est plus un luxe, plutôt une nécessité. C'est une urgence pour les gouvernants d'en tenir compte dans la palette de la politique de développement et c'est ce que le Chef de l'État Faure Essozimna Gnassingbé nous recommande afin de satisfaire nos populations en besoins énergétiques. Et à cette époque contemporaine, l'usage des systèmes hors réseau est une solution plus dynamique, profitable et bénéfique», a indiqué Dèdèriviè Abla-Bidamon, ministre des Mines et des énergies dans son discours présenté par le Directeur général des Énergies.

Afin d'accroître la visibilité des opportunités commerciales dans le domaine des énergies renouvelables au Togo et de faciliter les investissements dans des mini réseaux et des projets hors réseau, l'événement a abordé les meilleures options de financement et a relié les principaux

acteurs du marché. Le B2B offert a donné aux participants la possibilité de rencontrer des partenaires commerciaux actifs sur le marché hors réseau au Togo et a identifié les opportunités d'affaires lors de réunions B2B en face à face. Pour Dr. Markus Wagner, Directeur résident, GIZ au Togo : «Nous sommes particulièrement heureux d'offrir une opportunité B2B avec cet événement, car dans le cas du Togo, l'implication du secteur privé dans l'atteinte de ses objectifs dans le cadre du PND et des ODD, suscite énormément d'intérêt au niveau national et international. C'est l'opportunité parfaite de se connecter entre entreprises locales et internationales, financiers,

secteur public et partenaires techniques et financiers pour explorer les opportunités que donne la mise en œuvre de la stratégie d'électrification». Pour Marcus Wiemann, Directeur exécutif de l'Alliance for Rural Electrification, «cet atelier était une opportunité pour les investisseurs, les développeurs de projets et les autres parties prenantes d'en apprendre davantage sur les projets de soutien à venir, les produits innovants et les nouveaux modèles d'affaires pour accélérer l'électrification rurale au Togo. Nous sommes fermement convaincus que le B2B soutiendra les objectifs du Forum, à savoir attirer le secteur privé concerné dans le segment hors ré-

seau».

Avec une capacité de production pouvant couvrir 65% de sa consommation d'énergie, le Togo sollicite ses voisins pour combler le déficit énergétique. Afin de réduire cette dépendance et de permettre à davantage de Togolais surtout en zone rurale d'accéder à l'électricité, le gouvernement s'est engagé activement dans la fixation d'objectifs nationaux ambitieux visant à augmenter le taux d'électrification à 50% d'ici 2020 et à 100% d'ici 2030. «La priorité politique donnée à l'énergie crée ainsi une dynamique forte et hausse l'attractivité du marché togolais pour les entreprises togolaises et étrangères», pointe l'Union européenne.

Nouveau code des investissements / Avec des avantages proportionnels Le Togo désormais divisé en 5 zones d'implantation des entreprises

(suite de la page 3)

approuvé et délivré par l'API-ZF dans un délai maximum de trente (30) jours si le dossier est complet.

Qu'à cela ne tienne, le pouvoir de Lomé, dans cette initiative «d'offrir des conditions suffisamment avantageuses aux investisseurs étrangers pour qu'ils choisissent son territoire plutôt qu'un autre», dit s'aligner sur le code CEDEAO en cours de validation et les pratiques des autres pays de la

sous-région qui se sont dotés de nouveaux codes des investissements (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger et Sénégal). La concurrence est rude. Jusqu'ici, ce sont le décret du 27 octobre 2017 habilitant le ministre de l'économie et des finances à exercer les compétences de l'absente API-ZF en matière de déclaration et d'agrément et l'arrêté du 18 juin 2018 mettant en place le comité consultatif d'instruc-

tion des dossiers de déclaration et d'agrément qui constituent la base juridique des investissements au Togo. «L'API-ZF doit devenir opérationnelle très prochainement», promet à nouveau l'Exécutif. Car «une API-ZF opérationnelle, qui fonctionnera comme un Guichet unique, permettra d'éviter tout retard dans la prise de décision d'octroi des agréments et d'assurer la prise en charge des investisseurs et le suivi des projets d'investissements».

FOOTBALL/

Emmanuel Adebayor, 28e meilleur joueur africain

Ce vendredi, le magazine France Football publie un hors-série exceptionnel consacré à l'Afrique. À l'intérieur, 43 jurés ont classé les 30 meilleurs joueurs africains de l'histoire. Capitaine de la sélection nationale du Togo, Emmanuel Adebayor se classe 28e et devance Syedou Keita et Rashidi Yékini.

Hervé A.

Ancien attaquant passé par Metz, Monaco, Arsenal, Manchester City, le Real Madrid ou encore Tottenham, Emmanuel Adebayor porte actuellement les couleurs de Basaksehir en Turquie. Avec trois buts en dix-neuf apparitions en Championnat en 2018-19 pour celui qui est âgé de 35 ans. Avec le Togo, il a notamment pris part à la Coupe du monde en 2006, et atteint les quarts de finales de la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013.

C'est le libérien George Weah, le seul et unique Ballon d'Or France Football africain de l'histoire, qui a été placé tout en haut de notre top 30 par le jury de France Football. Au-delà du Ballon d'Or FF, Mister George a également pu remporter deux Ballons d'Or africain. Sans compter des titres de champion en France et en Italie avec le PSG et le



Milan AC. Quant à la Coupe d'Afrique des Nations, Weah a été évidemment l'acteur prépondérant des deux présences du Libéria dans une CAN. C'était en 1996 et en 2002. Avec, à chaque fois, une élimination au premier tour. Avec une car-

rière longue de dix-huit ans pour celui qui est l'un des grands personnages de ce continent. Il devance dans l'ordre les camerounais Samuel Eto'o et Roger Milla, le Ghanéen Abedi Pelé et l'Ivoirien Didier Drogba.

Dans l'ensemble, on retrouve tous les grands noms du football africain, notamment de la 6e à 10e place - Laurent Pokou (Côte d'Ivoire), Salif Keita (Mali), Mustapha Dahleb (Algérie), Jay-Jay Okocha (Nigeria), 6e Rabah Madjer (Algérie) ; de la 11e à 16e place - Fakhid Mekhloufi (Algérie), 15e Bruce Grobbelaar (Zimbabwe), Mahmoud Al-Khatib (Egypte), Kulusha Bwalya (Zambie), Essam el-Hadary (Egypte), Yaya Touré (Côte d'Ivoire) ; de la 17e à la 21e - Mohamed Aboutrika (Egypte), Nwankwo Kanu (Nigeria), Pierre Ndaye Mulamba (RDC), Thomas Nkono (Cameroun), Mohamed Salah (Egypte) ; de la 22e à la 25e place - Lakhdar Belloumi, (Algérie), El-Hadji Diouf, (Sénégal), Stephen Keshi (Nigeria), Nouredine Naybet (Maroc) ; de la 26e à la 30e place - Tarak Dhiab (Tunisie), Michael Essien (Ghana), Emmanuel Adebayor (Togo), Seydou Keita (Mali) et Rashidi Yékini (Nigeria).

TRANSFERT

Fodoh Laba file à FC Al Ain

L'international togolais, Fodoh Kodjo Laba a signé un contrat de trois (3) ans avec FC Al Ain, un club de première division aux Émirats. A-t-on appris de sources proches du joueur, jeudi.

En fin de contrat avec la RSB, ce nouveau bail de l'attaquant togolais avec le club Émirati n'est tonne guère. A quelques jours de la finale aller de la Coupe CAF, finale au cours de laquelle Fodoh Kodjo LABA a scoré en fin de partie, les informations l'envoient dans plusieurs clubs.

Pendant que certains parlaient des clubs de la France, de l'Italie, de l'Angleterre et même de l'Afri-

que du Nord, d'autres évoquaient les équipes du Golfe au rang desquelles FC Al Ain.

Laba Fodoh (28 ans) aura marqué son passage au RS Berkane (Maroc), inscrivant 52 buts en 3 saisons.

Pour son dernier match de championnat, le togolais a de nouveau inscrit un but terminant meilleur buteur du championnat avec 19 buts. Ces derniers jours, ses divers messages sur sa page Facebook ne laissent aucun doute quant à la fin de son aventure marocaine.

En trois saisons, l'attaquant togolais s'est véritablement imposé dans le jeu de RS Berkane, deve-



nant même le métronome de l'attaque en coupe CAF, perdant la finale retour contre le Zamalek

d'Egypte. Le togolais a terminé meilleur buteur de la compétition avec 8 buts.

ATHLETISME

En Russie, les athlètes veulent la peau des dirigeants

Pour la première fois depuis le début de la suspension de la Fédération russe d'athlétisme, décidée en novembre 2015, une athlète prend ouvertement la parole pour exprimer son dégoût et son découragement. Pour la première fois, une championne russe appelle à la démission de ses dirigeants.

Maria Lasitskene, 26 ans, double championne du Monde du saut en hauteur (2015 et 2017), s'est exprimée lundi 10 juin sur les réseaux sociaux. Au lendemain de la décision de l'IAAF de maintenir pour la 11ème fois la suspension de l'athlétisme russe, elle a vidé son sac sur son compte Instagram.

"Au cours des trois dernières années, j'ai entendu 200 fois que



tout a été fait et qu'on va nous réintégrer, a écrit la sauteuse en hauteur, seule championne du Monde en titre de l'athlétisme russe. Mais ce ne sont que des belles paroles qu'on essaye de nous vendre. Tous ces gens pensent que les sportifs ne voient rien, ne comprennent rien et que leur seule tâche est de sauter et de se taire. Ils ont oublié que sans les athlètes, l'existence d'une fédération sportive n'a aucun sens."

Numéro 1 mondiale de la discipline, Maria Lasitskene a souffert directement de la suspension de sa fédération. Elle a été empêchée de disputer les Jeux de Rio 2016, où une seule athlète russe, la sauteuse en longueur Darya Klishina, avait été admise. Sur le moment, elle avait exprimé sa tristesse et

son indignation, mais sans oser s'en prendre à ses dirigeants.

Depuis, Maria Lasitskene a pu participer à toutes les grandes compétitions internationales, en qualité d'athlète neutre. Mais, aujourd'hui, elle monte au créneau. Elle appelle à la démission de l'équipe actuelle de la Fédération russe d'athlétisme.

"J'espère que les gens impliqués dans cette honte sans fin auront finalement le courage de partir, non seulement la direction, mais aussi tous ces entraîneurs en activité qui sont toujours persuadés que sans dopage, c'est impossible de gagner. La nouvelle génération de nos athlètes doit grandir avec une philosophie différente, et c'est l'entraîneur qui façonne son sportif."

Le PSG insiste pour David Neres

Le Paris Saint-Germain compte plus que jamais faire ses emplettes estivales du côté d'Amsterdam. Alors que la venue du défenseur central Matthijs de Ligt semble bien engagée, le club de la capitale avait déjà affiché un intérêt pour le milieu de terrain Donny van de Beek et l'attaquant David Neres. Et visiblement, l'international auriverde (3 sélections, 1 but) plaît beaucoup aux dirigeants parisiens. C'est en tout cas ce qu'il se dit à nouveau au Brésil.

D'après UOL Esporte, le Paris Saint-Germain se serait réuni récemment avec les représentants du joueur de l'Ajax Amsterdam, mais un accord est encore très loin d'avoir été trouvé. L'une des raisons serait les réticences des agents du Brésilien concernant le possible temps de jeu chez les Rouge-et-Bleu. De plus, le clan Neres aurait fait part aux Parisiens durant cet échange de la préférence du joueur pour un avenir en Premier League.

Les Toffees d'Everton auraient d'ailleurs activé cette piste en ce sens. Pas de quoi refroidir les ardeurs parisiennes et de Maxwell qui pilote le dossier. Le média local affirme en effet que le club de la capitale aurait décidé d'écouter toute offre intéressante au sujet d'angle Di Maria, venant ainsi confirmer les informations allant dans ce sens publiées le mois dernier. Le plan est simple d'après UOL, vendre l'Argentin à un bon prix pour disposer des liquidités suffisantes et faire une proposition à l'Ajax Amsterdam.

Andy Delort appelé avec l'Algérie !

Suite à l'exclusion d'Haris Belkebla mercredi par la Fédération Algérienne de Football, le sélectionneur des Fennecs Djamel Belmadi a désigné son remplaçant ce jeudi. Après avoir été transféré définitivement au M-HSC, l'ancien attaquant du TFC va disputer la prochaine Coupe d'Afrique des Nations en Egypte.

A quelques encablures de la Coupe d'Afrique des Nations, l'Algérie traversait déjà une zone de turbulences. Dans la nuit de mardi à mercredi, Haris Belkebla avait franchi la ligne jaune en montrant son postérieur pendant une partie de jeux vidéo avec un coéquipier de la sélection. L'attitude du joueur brestois a provoqué un gigantesque tollé médiatique en Algérie. Mercredi, la Fédération Algérienne de Football décidait donc d'exclure Belkebla malgré les excuses publiques présentées par ce dernier.

Un forfait inéluctable qui obligeait Djamel Belmadi à revoir ses plans. Ces dernières heures, les regards se tournaient vers un certain Andy Delort. Récemment nationalisé algérien, l'attaquant était définitivement transféré à Montpellier ce mercredi. Une bonne nouvelle qui allait en amener une autre. Ce jeudi, les choses se sont accélérées pour l'attaquant héraultais. La FAF a décidé d'agir rapidement et a demandé à Delort de rejoindre les Fennecs actuellement en stage à Doha.

En début de soirée, l'instance algérienne officialisait la convocation de l'ancien joueur du TFC pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations en Egypte. Le natif de Sète portera le numéro quinze et devra lutter avec Baghdad Bounedjah et Islam Slimani pour s'offrir une place de titulaire en attaque. Andy Delort pourrait donc réaliser ses premiers pas sous le maillot algérien face au Kenya le 23 juin prochain. Un véritable conte de fées pour Delort... La Coupe d'Afrique des Nations se déroule cette année en Egypte du 21 juin au 19 juillet.

Mbappé est le joueur le plus cher

Comme chaque semaine, le Centre international d'étude du sport (CIES) de Neuchâtel (Suisse) a offert sa nouvelle lettre hebdomadaire. Celle-ci traite des plus hautes valeurs de joueurs des cinq grands championnats.

Le marché des transferts a ouvert ses portes et on va donc assister, comme tous les étés, à un jeu de chaises musicales assez important. Toutefois, certains clubs tenteront de faire de bonnes affaires financières, d'autres paieront un peu plus cher les éléments qu'ils souhaitent acquérir.

Trois attaquants sont aux trois premières places : Kylian Mbappé (*252M), Mohammed Salah (*219M) et Raheem Sterling (*208M).

Mise à part les attaquants, les joueurs les plus chers par poste sont Alisson Becker (*107M) pour les gardiens, Trent Alexander-Arnold (*130M) pour les défenseurs et Paul Pogba (*125M) pour les milieux-de-terrain. Huit joueurs de Ligue 1 figurent aux 100 premiers rangs : quatre du PSG (Mbappé, Neymar, Marquinhos et Kehrer), trois de l'OL (Depay, Ndongué et Auar), ainsi qu'un du LOSC (Pépé).

L'algorithme de l'Observatoire du football CIES prend en compte de nombreuses variables telles que l'âge, le contrat, le poste, les minutes de jeu, les buts, le statut international, les résultats des équipes, etc. Les estimations font référence aux valeurs pour l'acheteur le plus probable. Les intervalles de prix pour tous les joueurs du big-5 sont accessibles gratuitement ici. Des analyses plus approfondies sont disponibles sur base de mandat.

Le Real Madrid explose déjà son record

Obligé de passer à la caisse après plusieurs années sans grande folie dépensière, le Real a accepté de renouveler son équipe, sur demande express de Zinedine Zidane. Une condition obligatoire pour le retour de ZZ sur le banc merengue. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que Pérez tient parole.

En effet, nous ne sommes que le 13 juin 2019, le mercato n'a pas encore officiellement ouvert ses portes en Espagne (il ouvre le 1er juillet), mais le Real Madrid a déjà dépensé pas moins de 303 M€ ! Mardi soir, l'ancien champion d'Europe a officialisé l'arrivée du Gône Ferland Mendy en échange d'un chèque de 48 M€ + 5 M€ de bonus.

Un cinquième renfort qui permet donc aux Merengues d'exploser la marque de 2009 (100 M€ pour Eden Hazard, 60 M€ pour Luka Jovic, 50 M€ pour Eder Militão, 48 M€ pour Ferland Mendy et 45 M€ pour Rodrygo).

Une information bien évidemment relayée par les deux quotidiens madrilènes, AS et Marca qui n'ont pas pris en compte les bonus présents dans ces divers transferts et qui ont inclus les 45 M€ déboursés pour le talent brésilien Rodrygo, censé débarquer en Espagne cet été.

Produire 200.000 tonnes de coton-graine à l'horizon 2020

Les journalistes associés à la visibilité de la filière et à l'atteinte du PND

Jean AFOLABI

Contribuer à la visibilité des initiatives de la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC COOP-CA) dans la dynamique de la vision 2022. Tel est l'objectif d'un atelier, le mardi 11 juin 2019 à Lomé, qui consiste à former une cinquantaine de journalistes du Togo—tous médias confondus—aux fins de valoriser les actions de la filière, mais aussi mettre en lumière les efforts des producteurs à la base pour l'atteinte de la Vision stratégique qui a pour finalité de produire 200.000 tonnes de coton-graine à l'horizon 2022. A terme, selon l'Observatoire togolais des médias (OTM, instance d'autorégulation) et la FNGPC—organismes de la rencontre—, «il s'agira de voir dans quelle mesure produire des articles et organiser régulièrement des émissions sur les différents médias du pays afin de sensibiliser et mobiliser davantage les producteurs». De manière plus large, l'initiative devrait «permettre aux participants de mieux cerner les notions liées à la filière cotonnière ainsi que le fonctionnement du réseau des producteurs et les autres acteurs afin de sensibiliser les populations par des émissions et/ou des reportages».

Il s'entend par là, la sensibilisation sur le rôle des médias dans le développement du secteur cotonnier et à l'intégration des émissions sur la thématique dans les grilles d'émissions

radiophoniques, télévisées ou dans les dossiers et articles de presse ; la réalisation régulière d'émissions radio sur les bonnes pratiques de la culture cotonnière...

Il est souligné par les producteurs que depuis 2009, année de relance du secteur agricole par les autorités, la filière connaît un véritable essor. La production est ainsi passée de 28.000 tonnes de coton-graine en 2009 à 80.000 tonnes en 2012 ; et à 137.000 tonnes de coton en 2018-2019 contre 117.000 tonnes la précédente campagne, soit une progression de 17%. La Société togolaise de coton (Sotoco, publique) a été remplacée par la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct, mixte), dont l'Etat togolais est actionnaire à hauteur de 60% et la Fédération des producteurs actionnaire à 40%. A cet effet, la FNGPC COOP-CA participe non seulement au Conseil d'administration de la société cotonnière (6 pour l'Etat et 4 pour la Fédération) mais également à d'autres comités de décisions comme le Comité prix—qu'elle préside—et le Comité vente. Reste le chemin vers 2022.

Le chemin vers 2022, sur fond du PND

D'une campagne à l'autre, la superficie emblavée est passée de 168.000 hectares à 180.000 hectares cette année. Malgré les aléas climatiques de tous ordres, la production a augmenté de 20.000 tonnes. En dix (10) ans, la filière est passée de 44.000 producteurs à 148.000

producteurs ; et le revenu net distribué aux producteurs est passé de 3 milliards de francs Cfa à 24 milliards de francs cette année. Pour le compte de la nouvelle campagne 2019/2020, les acteurs de la filière ont retenu d'emblaver un minimum de 180.000 hectares pour une production minimale de 150.000 tonnes. En outre, le prix initial d'achat du coton-graine est fixé à 265 F/Kg pour le compte de la campagne 2019/2020, soit une amélioration par rapport au prix de 2018/2019 qui était de 250 f/kg, pendant que les prix des différents Intrants sont revus à la baisse significative.

Pour l'objectif de 200.000 tonnes en 2022, on estime chez les cotonculteurs que le niveau actuel de l'emblavure permet largement l'atteinte des résultats ; avec des semences capables de produire 1,6 tonne à l'hectare. Reste à revoir leur certification ; et revoir le traitement du sol, en augmentant la quantité d'engrais, en y ajoutant des fumures organiques.

Par rapport au Plan national de développement, la filière cotonnière se dit en parfaite cohérence et harmonie. Le PND, s'il faut le rappeler, repose sur trois (3) principaux axes stratégiques : Mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région ; Développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives ; et Consolider le développement

social et renforcer les mécanismes d'inclusion. L'impact majeur attendu est la réduction de la pauvreté à travers l'accélération de la création de la richesse et une meilleure redistribution des fruits de la croissance et la création d'emplois décents. Les effets attendus, à terme, sont : le développement des chaînes de valeurs filières porteuses, les agropoles et les pôles de compétitivité pour la transformation agricole. Le gouvernement compte entre autres sur : une agriculture orientée «agrobusiness» ; le fait d'attirer les investissements privés ; l'accroissement des rendements ; la professionnalisation des acteurs ; l'adoption de système de production innovant capable de préserver les écosystèmes et qui permette d'améliorer la productivité.

Aussi, avec la réalisation de sa Vision stratégique 2022, la filière cotonnière affirme pouvoir donc relever le défi de sa modernisation et contribuer à l'atteinte des objectifs du PND. A savoir : la création d'emploi (des centaines d'emploi directs et indirects et induits) ; la gouvernance (gestion concertée, la concertation entre acteurs, fonctionnalité du mécanisme de fixation des prix etc.) ; l'attractivité de la filière et la mobilisation des producteurs (le nombre de producteur est passé de 44.000 en 2009/2010 à plus de 148.000 en 2018/2019, avec plus de 200% d'augmentation) ; une contribution réelle sur l'économie (plusieurs partenaires, les banques, les transpor-

teurs, les fournisseurs d'intrants etc.) ; la préservation de la qualité (majorité de qualité de tête) ; la structuration du monde rural (la FNGPC représentant les producteurs est structurée au niveau village, préfecture et région et défend leur intérêt, mutation des OP en sociétés coopératives, conformément à loi uniforme de l'OHADA).



Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre Une nouvelle hausse du montant adjudgé le mardi 11 juin par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 11 juin 2019, à une injection de liquidités d'un montant de 3.460,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjudgent 288,205 milliards, contre 282,497 milliards la semaine précédente, et 267,250 milliards deux semaines plus tôt. L'opération arrive à échéance le lundi 17 juin 2019, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 2,5100% et 2,9094%.

Au total, soixante-dix-sept (77) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Uma) ont participé à l'opération. Les établissements de

la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjudgent respectivement 1.000,347 milliards et 572,916 milliards. Ils sont suivis par ceux du Sénégal avec 504,862 milliards, du Burkina Faso avec 462,348 milliards, du Bénin avec 316,240 milliards, et du Niger avec 282,200 milliards. La Guinée-Bissau fait 32,882 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications est ressorti à 3.694,8 milliards en avril 2019, contre 4.209,8 milliards un mois plus tôt, soit une baisse de 12,2%. Le montant moyen retenu au terme des adjudications est passé de 3.432,5 milliards en mars 2019 à 3.460,0 milliards en avril 2019. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 3,58% en avril 2019.

GAGNE JUSQU'À 10 000 000 FCFA AU TIRAGE!



LA TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2019

ÇA SE PASSE AU TOGO!



*Achète à 200 FCFA tes tickets de la TCE 2019, gratte et gagne des tickets gratuits ou des lots en espèces allant de 200 FCFA à 500.000 FCFA !

*Garde tes tickets non gagnants pour le tirage des lots intermédiaires pour remporter jusqu'à 100.000 FCFA !

*Découvre trois fois «  », et gagne un séjour dans un hôtel de luxe de la place et ta participation au grand tirage régional!

2470, Avenue de la chance Tél:(00228) 22 53 57 00 / 22 35 57 02 Fax :(00228) 22 51 35 08
BP :895 Lomé – TOGO E-mail : lonato@lonato.tg / site web. www.wwww.lonato.tg



Sur la qualité du pain produit au Togo

Le Synabevito et l'asboulco rassurent les consommateurs

Etonam Sossou

Depuis le 14 mai 2019, le secteur de la boulangerie est secoué par une crise de mévente, après la sortie médiatique de l'Organisation pour l'alimentation et le développement local (OADEL), la ligue togolaise des consommateurs et l'association togolaise des consommateurs, sur l'utilisation de la bromate de potassium dans la fabrication de pain au Togo. Face à cette menace, les boulangers industriels ou légalement reconnus, réunis au sein des associations Synabovito et Asboulco montent au créneau pour dénoncer ce qu'ils qualifient "d'aberration" et éclairer la population sur le sujet. Pour les premiers responsables des boulangers, leur objectif premier est de rendre la qualité du pain meilleure, donc un pain sans bromate de potassium, interdit d'utilisation au Togo et pratiquement dans tous les pays du monde. Ces deux associations sensibilisent de

puis quatre ans leurs membres sur les effets nocifs de ce produit sur la santé humaine, notamment son caractère cancérigène. "Le bromate n'est pas un améliorant mais un additif alimentaire pour rendre la pâte plus ferme et d'augmenter sa levée à la cuisson. Dans de bonne condition, il est complètement détruit à la cuisson, mais s'il est mis en excès avec de mauvaises conditions de cuisson, il devient dangereux à la santé" a précisé Boma Attah Bonaventure, Président du Synabovito, devant la presse le 11 juin 2019, à Lomé.

Selon les boulangers membres de ces associations ce sont les boulangeries clandestines qui font usage abusive de ce produit dans le seul souci de rendre leur produit plus volumineux que ceux de leurs concurrents. "ces boulangers s'arrangent pour écouler leur pain avant la levée du jour et dans la plupart des cas vont livrer eux mêmes les produits aux revendeuses"

renchérit, le président du Synabovito.

Pour ces boulangers déterminés à redorer l'image du pain au Togo, les propos de l'Oadel, la Lct et l'Atc sont dégradants. "le fait de faire croire aux togolais qu'en mangeant du pain, ils se tuent à petit coup rabaisse le métier de boulanger. De plus aucun responsable de ces structures ne nous ont jamais contacté pour avoir des informations. Comment peut on présenter un rapport sur un secteur sans jamais consulter les acteurs qui y exercent?" s'indignent Attah Bonaventure. Avant de conclure: "la lutte contre l'utilisation du bromate de potassium est une affaire de tous. Les consommateurs peuvent aller dorénavant acheter le pain chez leur boulanger et le gouvernement peut enfin prendre des mesures pour empêcher l'entrée de ce produit au Togo et punir sévèrement les boulangers qui exercent dans la clandestinité"

Prévue pour augmenter la fourniture électrique de 165 MW

La centrale thermique Kékéli Efficient Power opérationnelle dans 20 mois

Late Pater

La cérémonie de pose de la première pierre, qui lance la construction de la centrale thermique Kékéli Efficient Power, a eu lieu le 12 juin 2019 dans la localité de Gbotsogbé en banlieue Est de Lomé. Soit huit mois après l'obtention du permis de construction et d'exploitation à travers la signature de la convention de concession entre le Togo et le groupe Eranove, une plateforme industrielle panafricaine dans la gestion des services publics et la production indépendante d'eau et d'électricité. Le délai d'exécution est d'un peu plus de 20 mois. Dans 10 mois, la première partie de la centrale constituée d'une turbine à gaz sera mis en œuvre. La deuxième partie qui concerne la turbine à vapeur viendra consolider l'infrastructure 12 mois plus tard.

Cette centrale thermique devra permettre au Togo d'augmenter son



Pose de la première pierre

système de fourniture électrique de 65 mégawatts (MW). De façon précise, l'énergie électrique sera fournie à plus de 250.000 foyers et le projet offrira près de 600 emplois directs et indirects, selon le directeur général de Kékéli Efficient Power, Touré Tia Mansour. La production de cette énergie électrique sera sans consommation additionnelle de gaz, ce qui n'aura pas d'effets négatifs sur l'environnement, indique-t-on.

«Nous aurons trois équipements principaux. Il y a une turbine à gaz d'une puissance de 47 MW, ensuite nous allons installer une turbine à vapeur de 18 MW. Les deux équipements seront connectés grâce à un autre équipement qu'on appelle chaudière de récupération de vapeur. Les trois équipements vont former le cycle combiné qui permettra de produire l'électricité sans la con-

sommation additionnelle du gaz», a décrit Touré Tia Mansour. Kékéli Efficient Power est la filiale locale du groupe Eranove.

À l'occasion, le ministre des énergies, Dèdèriwè Ably-Bidamon, souligne que «cette centrale est le fruit de la coopération entre le Togo et plusieurs entreprises européennes», s'appuyant sur la composition du consortium de sociétés qui prend en charge la construction et l'exploitation de la centrale Kékéli Efficient Power : l'allemand Siemens, l'espagnol TSK et le groupe Eranove.

Pour réaliser la centrale thermique tri-fuel, 30% du coût total de 64 milliards de francs Cfa sera financé par le Togo à travers Togo Invest et Eranove. Le reste du financement sera mobilisé par emprunts sur le marché des obligations par la BAOD et le groupe Orabank.

Lutte contre le terrorisme au Togo

La CNLPAL veut impliquer la population

La commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères (cnlpal) a organisé le 12 juin 2019, à Tsevie (30km) de Lomé, une rencontre au profit des comités préfectoraux dans la lutte contre les armes légères et de petit calibre. L'objectif de cette rencontre est d'outiller les participants à mieux assumer leur rôle et responsabilité auprès de la population à la base.

Les communications vont permettre aux leaders religieux, hommes en uniformes, préfets, chefs cantons

et jeunes de comprendre les notions du terrorisme/djihadisme, découvrir les différents groupes implantés en Afrique de l'ouest ainsi que leur mode opératoire. "Le terrorisme est aux portes du Togo depuis un certain temps. La commission a donc jugé nécessaire d'échanger avec ses points focaux qui à leur tour vont sensibiliser les populations" a expliqué le Président de la cnlpal, le Commissaire divisionnaire, Têko Mawuli Kouduvoh.

Cette rencontre sera reproduite

dans les autres régions du pays pour une implication des populations dans les efforts du gouvernement pour le maintien de la paix et la sécurité au Togo.

Avec la récente recrudescence des attaques terroristes sur le continent, c'est une question que beaucoup se posent. Depuis janvier, une douzaine de pays africains, notamment le Burkina Faso, le Cameroun, la Libye, le Mali, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et la Somalie, ont subi des attaques terroristes qui ont fait des

milliers de victimes parmi la population civile. Les groupes responsables de ces attaques sont embryonnaires : leur seule caractéristique déterminable est qu'ils affichent des tendances à l'islamisme radical. Ils ne respectent ni les frontières politiques, ni les frontières géographiques.

CONSEIL DE L'ENTENTE



LOTIERIE NATIONALE TOGOLAISE



COMMUNIQUE DU CONSEIL DE L'ENTENTE ET DE LA LONATO

À l'occasion de la 25^{ème} édition du tirage de la Tranche Commune Entente des Loteries Nationales des pays du Conseil de l'Entente au Togo en juillet 2019, le Conseil de l'Entente et la LONATO lancent un appel à projets dans le cadre du concours intitulé « Jeunes et entrepreneuriat ».

Ce concours est destiné aux jeunes et femmes entrepreneurs du Togo et vise à sélectionner et financer à hauteur de cinq millions (5.000.000) de francs CFA par projet, les trois (03) meilleurs projets, conçus autour des domaines d'intervention suivants :

- agrobusiness ;
- culture et tourisme ;
- protection de l'environnement.

Les jeunes de 18 à 40 ans, les femmes et les associations de jeunes et de femmes régulièrement constituées, désireux de participer à cet appel à projets pourront consulter les Termes De Références du concours et déposer leurs dossiers de candidatures sous plis fermés, au plus tard le vendredi 12 juillet 2019 à 10 h, à la Direction Générale de la LONATO à Lomé et dans ses représentations régionales à l'intérieur du pays.

Pour plus d'informations, appeler le 22 53 57 00 ou envoyer un mail à lonato@lonato.tg

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1481 DE LOTO BENZ DU 05 Juin 2019

Ce mercredi 12 Juin 2019, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N° 1482.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, de nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays.

Toutefois, à LOMÉ, trois lots de 1.000.000F CFA ont été remportés auprès des opérateurs 6909, 50237 et 70136.

La remise des lots se fera à LOMÉ au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

La Tranche Commune Entente 2019, ça se passe au Togo !

Grattez vos tickets de la TCE 2019 et si vous découvrez trois fois le symbole « avion », vous remportez immédiatement un séjour d'une semaine, dans un hôtel de luxe de la place et votre participation au grand tirage régional du 26 juillet 2019, où vous pouvez gagner jusqu'à 10.000.000F CFA!

Grattez, si vous trouvez trois fois un montant, vous empochez une fois ce montant! Vous pouvez gagner de 200F CFA à 500.000F CFA

Conservez vos tickets non gagnants au grattage, car ils participent au tirage des lots intermédiaires permettant de gagner jusqu'à 100.000F CFA. La Tranche Commune Entente 2019, c'est chez nous !

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1482 de LOTO BENZ du 12 Juin 2019

Numéro de base

66 60 11 49 65

Le Très Haut Débit
continue son parcours !



est désormais présente à

BASSAR

&

KABOU

Le N°1 de l'internet mobile au Togo

TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015